



Vue : inondation du quai Jean-Bart et du quai de Courcy en mars 1961 (AD 22)

IVR53_20072206229NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Joël Jouas Poutrel

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation